

*Article 21 du Règlement***LES PARCS NATIONAUX****BANFF—LE PROJET D'INSTALLER DE NOUVEAUX TÉLÉSIÈGES  
DANS LES STATIONS DE SKI**

**M. Gordon Taylor (Bow River):** Monsieur le Président, pour qu'une entreprise soit viable, il faut qu'elle soit concurrentielle, et ce principe est aussi vrai pour les sociétés se trouvant dans les parcs nationaux que n'importe où ailleurs.

Deux entreprises de ski ont été autorisées et sont exploitées dans le parc national de Banff, mais deviennent rapidement nonconcurrentielles parce que Parcs Canada empêche les propriétaires d'administrer leur entreprise comme on le fait ailleurs au Canada. Les sociétés Lake Louise Company et Sunshine Ski Company veulent toutes les deux installer un télésiège à quatre places et apporter d'autres améliorations afin que ces stations de ski soient concurrentielles, mais Parks Canada a déclaré qu'il n'en est pas question.

Des Canadiens ont investi leur argent dans ces stations de ski parce qu'il était entendu qu'elles pourraient gérer leur entreprise comme bon leur semblerait, et si Parcs Canada s'ingère dans leurs affaires et les empêche d'être concurrentielles, les investisseurs vont se sentir trahis et acculés à la faillite.

Nous avons besoin de ces télésièges, monsieur le Président.

\* \* \*

**LA DÉFENSE NATIONALE****LE PROJET D'ACHETER DES SOUS-MARINS À PROPULSION  
NUCLÉAIRE**

**M. Derek Blackburn (Brant):** Monsieur le Président, je voudrais vous mentionner un fait des plus curieux. Le programme de sous-marins à propulsion nucléaire du gouvernement semble à la dérive.

Pendant des mois, le ministre de la Défense nationale (M. Beatty) nous a fièrement annoncé que ce très important programme progressait à toute vitesse. Mais il semble que les hommes à la barre du programme veulent retarder davantage la décision qu'ils ont à prendre et qu'ils n'annonceront pas cet automne le type de sous-marins qu'il achèteront. Un mauvais vent soufflerait-il sur le projet du gouvernement? Les États-Unis n'ont peut-être pas accordé au ministre la permission d'utiliser leur technologie nucléaire. Les membres du Cabinet et du caucus du ministre douteraient même de sa capacité à mettre ce programme à flot moyennant 8 milliards de dollars. Certains se posent peut-être des questions sur la nécessité de cet achat. Toutefois, une chose est certaine. Ils ne veulent pas que la question de l'acquisition de sous-marins à propulsion nucléaire refasse surface au cours de la prochaine campagne électorale.

Entre-temps, le ministre s'est mis à annoncer toute une série de projets moins prioritaires. Il semble croire que, en distribuant ainsi des sommes considérables, il empêchera les gens de s'apercevoir que son projet s'en va à la dérive. Mais les Canadiens auront bientôt l'occasion de lui faire savoir que son projet ne leur plaisait pas depuis le début. Lorsque les Canadiens pourront enfin se prononcer, ces sous-marins à propulsion nucléaire couleront à pic.

[Français]

**LE PARTI CONSERVATEUR****LE VERDICT POPULAIRE**

**M. Fernand Jourdenais (La Prairie):** Monsieur le Président, je voudrais souligner les efforts déployés en fin de semaine au caucus du parti conservateur à Saint-Hyacinthe par tous les députés du Québec, afin de confirmer et réaffirmer notre unité et notre volonté de continuer à travailler tous ensemble au mieux-être de tous les Canadiens et Canadiennes, plus particulièrement ceux et celles du Québec qui ont mis leur confiance en notre intégrité et notre dynamisme, afin de remettre le Canada dans le chemin de la prospérité en essayant par tous les moyens de renforcer notre économie et améliorer ainsi la vie de toute la population canadienne. Monsieur le Président, c'est notre but ultime.

Suite aux pourparlers et discussions de la fin de semaine, j'ai bon espoir que le peuple canadien a réalisé que le gouvernement conservateur est sur la bonne voie et qu'il nous fera confiance à nouveau lors des prochaines élections générales, parce qu'il est convaincu, monsieur le Président, que le gouvernement conservateur est le seul gouvernement capable de mener à bien la destinée de notre beau pays, le Canada.

\* \* \*

[Traduction]

**LE TRANSPORT AÉRIEN****YORK-OUEST—LE BRUIT CAUSÉ PAR LES VOLS DE NUIT**

**M. Sergio Marchi (York-Ouest):** Monsieur le Président, malgré les garanties maintes fois répétées par les porte-parole de Transports Canada, les avions continuent à survoler les résidences de mes électeurs après minuit et jusqu'aux petites heures du matin. Malgré les réunions tenues avec les fonctionnaires du ministère, les pétitions, de même que les lettres adressées au ministre des Transports (M. Bouchard), le problème persiste et on ne lui a trouvé aucune solution satisfaisante.

Alors que le montant maximum de l'amende est fixé à 5 000 \$ en cas de violation du couvre-feu de minuit par des avions transportant des voyageurs, les sociétés ne sont tenues le plus souvent que de payer 500 \$, ce qu'elles assimilent simplement à un droit d'atterrissage. Le trafic des autres appareils qui ne sont pas assujettis au couvre-feu, notamment ceux qui transportent le courrier, ne cesse de déranger à toute heure le sommeil des habitants de York-Ouest.

Je prie à nouveau le ministre des Transports de mettre fin à cette pénible situation en imposant aux coupables des amendes plus sévères. D'autre part, notre collectivité ne devrait pas supporter à elle seule le bruit et la pollution atmosphérique. On devrait plutôt utiliser tous les couloirs aériens afin d'atténuer les problèmes causés à une seule collectivité. Le ministre d'État chargé des Transports (M. St. Germain) s'est engagé le 29 juin à la Chambre à réduire les bruits d'essai de moteur.

Mes électeurs dormiraient mieux et seraient beaucoup plus heureux si le ministre faisait également cesser les niveaux de bruit injustes et inacceptables des avions en vol.